

solennelle comme l'avaient fait ses prédécesseurs, mais il s'était imposé la loi de mettre l'Eglise en deuil à cause de la prison de son chef, et ne voulut point manquer à ce qu'il considérait comme un devoir.

Léon XIII se trouve dans des circonstances complètement différentes, ce qui explique qu'il ait suivi une autre ligne de conduite. Après un règne de vingt deux ans, où la dignité morale du Souverain Pontificat n'a fait que grandir et se développer avec une vie, une intensité, une force que les mauvais n'auraient pu soupçonner ; après avoir vu successivement presque toutes les puissances lui envoyer leurs ambassadeurs et lui demander les siens, il a voulu montrer qu'à sa voix les fidèles s'ébranlent, les peuples se réveillent et se mettent en marche. Il a parlé ; le son de sa voix est allé jusqu'aux confins de la terre, a résonné avec force et suavité dans tous les cœurs chrétiens ; et de tous les points du globe, Rome est devenue le centre des aspirations des peuples, le but de leur pèlerinage.

Ces pèlerinages, qui déjà s'annoncent si nombreux qu'ils dépassent les prévisions les plus optimistes, sont un magnifique témoignage de foi ; ils sont aussi un acte de dévotion au Pape, au Vicaire de Jésus-Christ, et nulle manifestation ne pouvait être plus opportune à une époque où l'on s'acharne à battre en brèche le principe d'autorité.

Tels sont, croyons-nous, les motifs pour lesquels Léon XIII a convié les fidèles du monde chrétien au tombeau du Prince des apôtres, dans cette ville où il n'est plus qu'un roi dépossédé, mais où il est encore le vrai souverain, parce qu'il règne en maître incontesté sur les intelligences et sur les cœurs.

Mais ce jubilé ne nous offrira point des consolants spectacles que nous ont donnés les autres.

Le Pape n'est plus roi de Rome, et toute manifestation publique de la religion chrétienne est, de par un gouvernement spoliateur, interdite dans la ville qui est le siège principal de cette religion. Les anciennes processions qui parcouraient les rues de Rome au chant des cantiques, ou le rosaire à la main, ne seront plus qu'un souvenir, et le roi Humbert ne permettra point des démonstrations de foi auxquelles il donnerait immédiatement une signification politique. C'est, en effet, un signe particulier à l'Italie que toute manifestation religieuse doive être considérée par elle comme un acte politique tendant, suivant la phraséologie habituelle, à détruire les institutions établies. Les Italiens ne pouvaient pas démontrer d'une manière plus lumineuse qu'en abattant les murs de la Porta Pia, ils n'étaient pas venus dans la Ville éternelle pour la conquérir, mais pour détruire l'Eglise. Le pou-